



PLAIDOYER

CFDT santé-sociaux - UDES - UNIOPSS

SANTÉ, SOLIDARITÉS : L'HEURE DES CHOIX

Vendredi 5 juin 2026,
Paris



Contact :

Fabien HALLET

Attaché auprès de la Secrétaire générale
Chargé des relations institutionnelles et la presse

✉ fhallet@sante-sociaux.cfdt.fr
☎ 06 36 02 15 07



Contact :

Philippine ARNAL

Responsable du pôle communication
et partenariat

✉ parnal@udes.fr
☎ 01 43 41 63 32



Contact :

Valérie MERCADAL

Directrice de la communication
Uniopss

✉ vmercadal@uniopss.asso.fr
☎ 01 53 36 35 06

SANTÉ, SOLIDARITÉS : L'HEURE DES CHOIX

SANTÉ, SOLIDARITÉS :
L'HEURE DES CHOIX

Nous, organisations des secteurs sanitaire, social et médico-social non-lucratifs représentant conjointement les gouvernances, les bénévoles, les personnes accompagnées, les employeurs·ses et les salarié·es, avons choisi d'assembler nos voix pour alerter sur la fragilisation de nos structures, pourtant essentielles à la cohésion sociale et à la mise en œuvre effective des principes républicains d'égalité et de fraternité, pour apporter une réponse aux besoins des personnes accompagnées et de la population dans son ensemble.

Cette prise de parole commune est inédite. Lorsqu'employeurs, représentants des salariés, acteurs associatifs et structures gestionnaires dressent ensemble le même constat, il ne s'agit plus d'une simple alerte sectorielle ou conjoncturelle mais d'un appel à un sursaut politique et à des réponses structurelles.

Ces secteurs représentent 1,3 million d'emplois non délocalisables et 39 350 établissements et services. Ils sont au cœur de la cohésion sociale et territoriale. Ils représentent plus de la moitié des heures d'aide à domicile, gèrent **80 % des établissements de protection de l'enfance, 85 % des établissements accueillant ou accompagnant des personnes en situation de handicap et 29 % des EHPAD**. Ces secteurs sont un pilier essentiel de notre société.

UNE CRISE STRUCTURELLE QUI MET EN DANGER NOTRE MODÈLE SOCIAL

Chacun de notre point de vue, nous constatons une érosion progressive de l'engagement de la puissance publique au regard des besoins exprimés dans les territoires, alors même que nos organisations assurent au quotidien des missions essentielles pour le compte de l'État et des collectivités territoriales. Cette situation ne relève pas d'un désengagement ponctuel, mais d'une absence de vision et de pilotage de long terme, conduisant à une accumulation de décisions fragmentées qui fragilisent les équilibres économiques de nos secteurs, dans un contexte où État et collectivités locales peinent à assurer la cohérence du financement des politiques d'accompagnement. Depuis plusieurs années, les politiques de santé et de solidarités reposent de plus en plus sur des sous-financements chroniques et des transferts implicites des coûts vers les structures, les professionnel·les et les familles elles-mêmes également.

Car derrière ces politiques publiques, se trouvent, d'une part, des personnes qui vivent des situations socio-économiques extrêmement difficiles, leurs aidants, et, d'autre part, des professionnel·les, aux 3/4 des femmes, qui, au quotidien, s'engagent auprès de ces personnes qu'elles accompagnent. Leur rôle est déterminant pour garantir l'effectivité des droits, la continuité du lien social et la place dans la société des plus fragiles d'entre nous sur l'ensemble du territoire.

Ce désengagement des pouvoirs publics produit désormais des effets massifs et visibles et a pour conséquences directes :

- Perte d'attractivité des métiers ;
- Rémunérations insuffisantes ;
- Dégradation des conditions de travail ;
- Difficultés de recrutement croissantes ;
- Tensions économiques fortes pour les structures ;
- Aggravation des inégalités territoriales ;
- Ruptures dans l'accès à l'accompagnement.

SANTÉ, SOLIDARITÉS : L'HEURE DES CHOIX

Depuis 15 ans, la perte de pouvoir d'achat des professionnels équivaut à 3 mois de salaires, tandis que 68 % des structures disent avoir des difficultés à recruter principalement faute de candidat, et alors que les secteurs doivent pourvoir à 280 000 emplois par an, dont 140 000 départs. Par ailleurs, les employeurs, qui n'ont pour la plupart comme ressources que les dotations publiques, ne peuvent, sans revalorisation de celles-ci, garantir à eux seuls la juste reconnaissance des professionnels, et ce malgré les multiples demandes allant en ce sens. Sans réponse d'ampleur et pérenne, c'est la capacité même de notre société à accompagner chacun qui est remise en cause.

Pour l'ensemble des organisations, la situation devient chaque jour plus difficilement soutenable. Beaucoup sont désormais contraintes à des arbitrages qui affectent directement l'emploi, l'organisation du travail et la qualité de l'accompagnement.

UN MOMENT DÉCISIF FACE AUX DÉFIS DE SOCIÉTÉ

Dans un contexte où des défis majeurs sont à relever (vieillesse démographique, transition écologique, révolution numérique, accès aux soins, désertification des territoires), c'est un pan entier de notre société qui se fragilise, faute de financements lisibles et soutenables, et d'une gouvernance clarifiée des politiques publiques. Cette situation se traduit déjà par des inégalités territoriales croissantes et des ruptures dans l'accès aux accompagnements.

Nous sommes déjà confrontés à des choix contraints et difficiles : réduire l'accompagnement, dégrader sa qualité ou transférer progressivement son coût vers les individus. Ces arbitrages ne sont plus théoriques : ils sont déjà à l'œuvre sur l'ensemble du territoire.

Aucun de ces choix n'est acceptable au regard des principes qui fondent notre modèle social.

DES PRINCIPES PARTAGÉS POUR REFONDER LES POLITIQUES DE SANTÉ ET DE SOLIDARITÉ

Face à cette situation, nous convergeons sur un socle commun d'orientations structurantes :

1. Réaffirmer le principe du financement de la protection sociale fondée sur la solidarité nationale

Les politiques de santé et de solidarité doivent reposer sur un financement fondé sur la solidarité nationale, une logique de redistribution et garantir une limitation du reste à charge aux individus.

La maladie, le grand-âge, le handicap, l'enfance, les familles, la pauvreté... ne relèvent pas d'une responsabilité individuelle, mais collective.

2. Garantir un financement pluriannuel à la hauteur des besoins

Les secteurs ont besoin d'une visibilité pluriannuelle, d'une gouvernance clarifiée et de financements à la hauteur des besoins réels des populations et des territoires.

Pour accompagner les transformations démographiques, écologiques, numériques et les besoins d'investissement, des financements pérennes supplémentaires devront être mobilisés en direction des structures et établissements du secteur.

3. Rendre attractifs les métiers de l'humain

Nous appelons à un plan ambitieux de financement des revalorisations des rémunérations négociées par les partenaires sociaux ou par les branches professionnelles, d'amélioration des conditions de travail et de développement des formations et des parcours professionnels. L'attractivité des métiers est la condition de survie du système pour avoir des professionnel·les en nombre, formé·es et reconnu·es, à même de répondre aux besoins de la population.

Un effort majeur devra être engagé afin de résorber le décrochage salarial accumulé depuis quinze ans, garantir une reconnaissance à la hauteur de l'engagement des professionnels du secteur, et rendre attractives les rémunérations au regard des autres secteurs d'activités, à niveau de qualification égal. Nos métiers, pour beaucoup assurés par des professionnelles, doivent aussi être un vecteur de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

4. Repenser l'organisation des politiques publiques autour des parcours de vie

Nous défendons le décloisonnement entre sanitaire, social et médico-social, le développement de la coordination et une logique centrée sur les besoins des personnes.

Les personnes ne vivent pas en silos administratifs.

L'organisation doit partir des parcours de vie, et non des structures. Les politiques publiques doivent s'élaborer à partir des besoins, s'adapter aux réalités des territoires et favoriser

les coopérations entre acteurs. Elles ne peuvent pas uniquement être dans une logique descendante et vue par un prisme budgétaire qui poussent à la standardisation des dispositifs, la mise en concurrence et la marchandisation de tout le secteur.

5. Renforcer la démocratie sanitaire et la place des bénéficiaires

Nous affirmons le droit à l'autodétermination des personnes, leur participation aux décisions et le renforcement de leur rôle dans la gouvernance. Toute politique de santé et de solidarité engage notre pacte démocratique et citoyen.

6. Rénover la gouvernance du secteur de la santé et des solidarités

Nous appelons également à une simplification des responsabilités publiques et à une meilleure articulation entre l'État et les territoires afin de garantir davantage de cohérence et d'efficacité dans la conduite des politiques publiques. Gouverner autrement, en impliquant l'ensemble des parties prenantes, employeurs, gouvernance, bénéficiaires et professionnel·les, et donc l'ensemble des dimensions, est indispensable pour agir efficacement.

7. Garantir une offre diversifiée et accessible sur tous les territoires

Nous soutenons le développement des accompagnements au domicile, le maintien d'une offre d'établissements correspondant aux besoins et de solutions adaptées à chaque situation.

Le libre choix des personnes doit être garanti partout et pour tous.

8. Réguler le secteur

Les politiques publiques et les modes de financement mis en place ont permis l'arrivée dans le secteur d'acteurs privés lucratifs dont la part est grandissante. Leur logique financière implique des pratiques sélectives tant sur les activités les plus rentables à court terme que sur les populations accueillies les plus solvables. Ces pratiques déséquilibrent fortement l'activité de nos structures non lucratives obligées d'assurer avec le secteur public la complétude de l'offre de soins et d'accompagnement sur les territoires et d'assurer l'accueil inconditionnel de tous les publics.

Les secteurs des solidarités et de la santé ont donc besoin de règles de régulation claires énoncées par la puissance publique dans l'intérêt des personnes accompagnées et permettant le développement des acteurs privés non lucratifs qui agissent pour l'intérêt général. Les ressources issues de la solidarité doivent servir l'intérêt collectif, à savoir l'amélioration de la santé globale de la population, le développement et l'amélioration de l'offre de soins et d'accompagnement.

UNE RÉPONSE POLITIQUE NÉCESSAIRE

À l'approche des débats budgétaires et de l'élection présidentielle, nous appelons les pouvoirs publics et les acteurs politiques qui partagent nos valeurs à prendre leurs responsabilités.

Les politiques de santé et de solidarités ne peuvent plus être une portion congrue des finances publiques, encore moins servir constamment de variable d'ajustement.

Nous ne demandons plus des ajustements à la marge. Nous appelons à une refondation ambitieuse des politiques de santé et de solidarités ainsi que de leur financement.

Le choix qui est devant nous est désormais clair : soit investir collectivement pour préserver un modèle fondé sur l'égalité, la dignité et la cohésion sociale ; soit accepter progressivement une société où l'accompagnement des plus fragiles dépendra de plus en plus des moyens de chacun.

Nous refusons cette perspective.

Parce qu'au-delà des structures, des professionnel·les et des personnes accompagnées, c'est bien notre capacité collective à faire vivre concrètement pour chaque citoyenne et citoyen les valeurs de solidarité, de fraternité et de cohésion démocratique qui est aujourd'hui en jeu.

"Au-delà du secteur,
il s'agit d'un choix
collectif sur le modèle
de société que nous
souhaitons préserver
et renforcer."

Vendredi 5 juin 2026



Grand Auditorium - La Mutualité française
255 rue de Vaugirard - 75015 Paris